

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BETAMAX EUROPE (ci-après le « Fonds »)

CODE ISIN Part P : FR0011560192

Ce fonds est géré par Fideas Capital

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds est classifié : OPCVM « Actions Internationales »

Le Fonds cherche à participer à la performance des actions des pays développés d'Europe, par la mise en place d'une allocation par pays et secteurs, avec l'objectif d'en améliorer le ratio rendement risque par rapport à celui de l'indice MSCI EUROPE (dividendes nets réinvestis) en Euro sur un horizon de placement minimum de 5 ans. Le Fonds mettra en œuvre sa stratégie en concluant principalement des swaps de performance. Le Fonds est un fonds d'allocation de risque, cette allocation est généralement révisée mensuellement.

La stratégie d'investissement vise à bénéficier à long terme de la rentabilité intrinsèque des actions des pays européens développés sur lesquelles le Fonds est en permanence exposé au travers d'une allocation par pays et par secteur, discrétionnaire, définie sur la base d'un modèle quantitatif servant de base aux choix d'investissement du gérant.

Cette stratégie d'exposition aux principaux indices actions des pays et des secteurs composant le MSCI EUROPE, aboutit à une allocation par pays et secteurs fondée sur la recherche de diversification et de corrélations internes plus faibles que celles d'un portefeuille alloué sur la base des capitalisations boursières. Elle vise à abaisser le risque et à éviter la concentration du portefeuille sur des pays ou secteurs largement corrélés entre eux. Le choix des pays et secteurs appartenant à l'univers d'investissement sera fait par la Société de Gestion.

Le Fonds détiendra en permanence à hauteur de 75% minimum un portefeuille d'actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays de l'Union Européenne en Norvège ou en Islande et sera exposé à hauteur de 75% au moins sur les marchés d'actions européens.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 25% dans des titres de créance d'émetteurs souverains ou privés originaires de pays membres de l'OCDE de notation de crédit long terme égale ou supérieure à BBB -/ Baa-, et pourra placer sa trésorerie dans des dépôts ou des titres de créance d'émetteurs originaires de pays membres de l'OCDE de notation de crédit court terme égale à A1/P1/F1.

Le Fonds peut intervenir sur tous les instruments financiers à terme ou conditionnels, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers en couverture ou en exposition en vue d'atteindre l'objectif du Fonds. Parmi les instruments financiers à terme, le Fonds aura principalement recours à des contrats futures et des contrats d'échange à terme sur indices, négociés de gré à gré, transformant l'exposition du Fonds à ses actifs en exposition à l'allocation décidée par la Société de Gestion et périodiquement révisée.

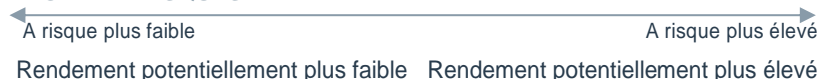
Le Fonds peut être investi jusqu'à 10 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM coordonnés ou non coordonnés, de droit français, respectant les 4 critères de l'Art. R214-13 du Code Monétaire et Financier, qui pourront être gérés par la Société de Gestion ou une société liée, pour réaliser l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du Dépositaire, jusqu'à 17h30 chaque jour où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France (heure de Paris – CET / CEST), et exécutées sur la valeur liquidative du jour ouvré suivant, calculée à J+1.

Les parts du Fonds sont des parts de capitalisation et / ou distribution sur décision de la société de gestion.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

PROFIL DE RISQUES ET RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 5 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à sa stratégie d'exposition aux actions européennes.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : le Fonds est exposé au risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements lorsque le Fonds est exposé, dans une large mesure, à une ou plusieurs contrepartie(s). Ce risque ne pourra excéder 10% par contrepartie.
- Impact des instruments dérivés : le Fonds est exposé à ce risque lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	3 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	

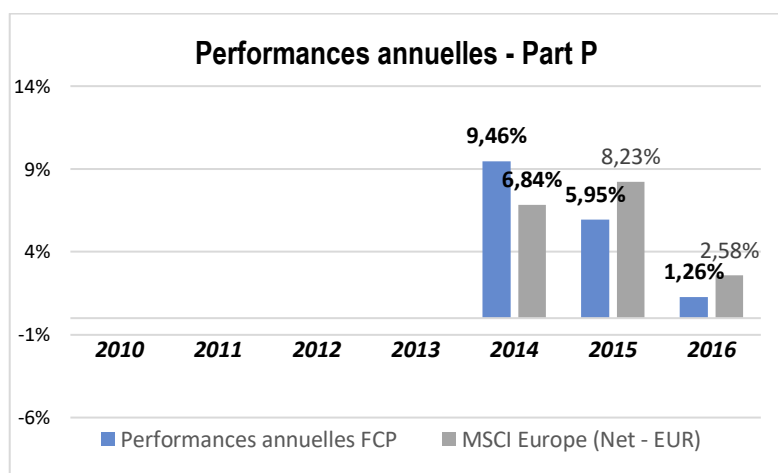
Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.76%	Les frais courants se fondent sur l'exercice clos en décembre 2016, et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
----------------	-------	---

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10% de la surperformance nette de frais par rapport au MSCI Europe Net Return
Commission de performance prélevée au titre du dernier exercice	0.07% (acquis sur rachats intervenus au cours de l'exercice)

Pour plus d'information, vous pouvez vous reporter à la section « frais et commission » du prospectus de ce Fonds, disponible à l'adresse suivante : www.fideas.fr.



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds. Ce Fonds a été créé le 04/12/2013. La devise de référence est l'euro (EUR).

La performance de l'indice de référence « MSCI Europe » est calculée dividendes et/ou coupons (nets) réinvestis

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire CACÉIS Bank France

Pour plus d'informations sur le Fonds, il est recommandé de se reporter au prospectus du Fonds.

Les informations sur le Fonds (prospectus, documents périodiques et valeur liquidative) sont disponibles en français sur www.fideas.fr ou peuvent être demandées gratuitement auprès de FIDEAS CAPITAL – 21 avenue de l'opéra 75001 PARIS.

La responsabilité de FIDEAS CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et peut servir de support de contrats d'assurance-vie. Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

FIDEAS CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02 Juin 2017.